

Appel à manifestation d'intérêt



“ Engagés *par Nature !* ”

Un parcours de transition écologique pour renforcer
la compétitivité et la durabilité des entreprises

Engagés *par Nature* !

LaGraine 

TPE, PME, ETI ou BU (grand groupe)
des Pays de la Loire :

vous souhaitez renforcer la durabilité et la
compétitivité de vos activités ?

La Graine lance l'Appel
à Manifestation
d'Intérêt

Parcours
« Engagés par Nature ! »

 Un parcours ancré dans le
réel, grâce à un **méthode
experte** : l'analyse de cycle de
vie organisationnelle pour cibler
précisément vos impacts

 Un parcours collectif qui
mobilise vos collaborateurs
autour d'une **vision partagée** et
donne du sens à la transition
écologique

 Un parcours structurant qui
aboutit à une feuille de route
claire, novatrice, s'inspirant des
principes du vivant pour plus de
robustesse

Engagés *par Nature* !



Démarrage en octobre
pour un voyage de **12 mois**
en parcourant **9 étapes** :

un parcours en **intra-entreprise**
enrichi de temps inter-
entreprises

Public concerné : votre équipe cœur autonome, qui rythme la mise en action

Ce parcours vous permettra de :

- ✓ Adopter une vision **systemique** de l'ensemble de vos impacts environnementaux
- ✓ Mieux anticiper les **risques** de transition et les **pressions sectorielles** pesant sur votre activité
- ✓ Construire **une feuille de route** opérationnelle & organisationnelle au service de la pérennité de votre entreprise
- ✓ **Mobiliser durablement** vos collaborateurs autour d'une vision partagée et d'un plan d'action concret

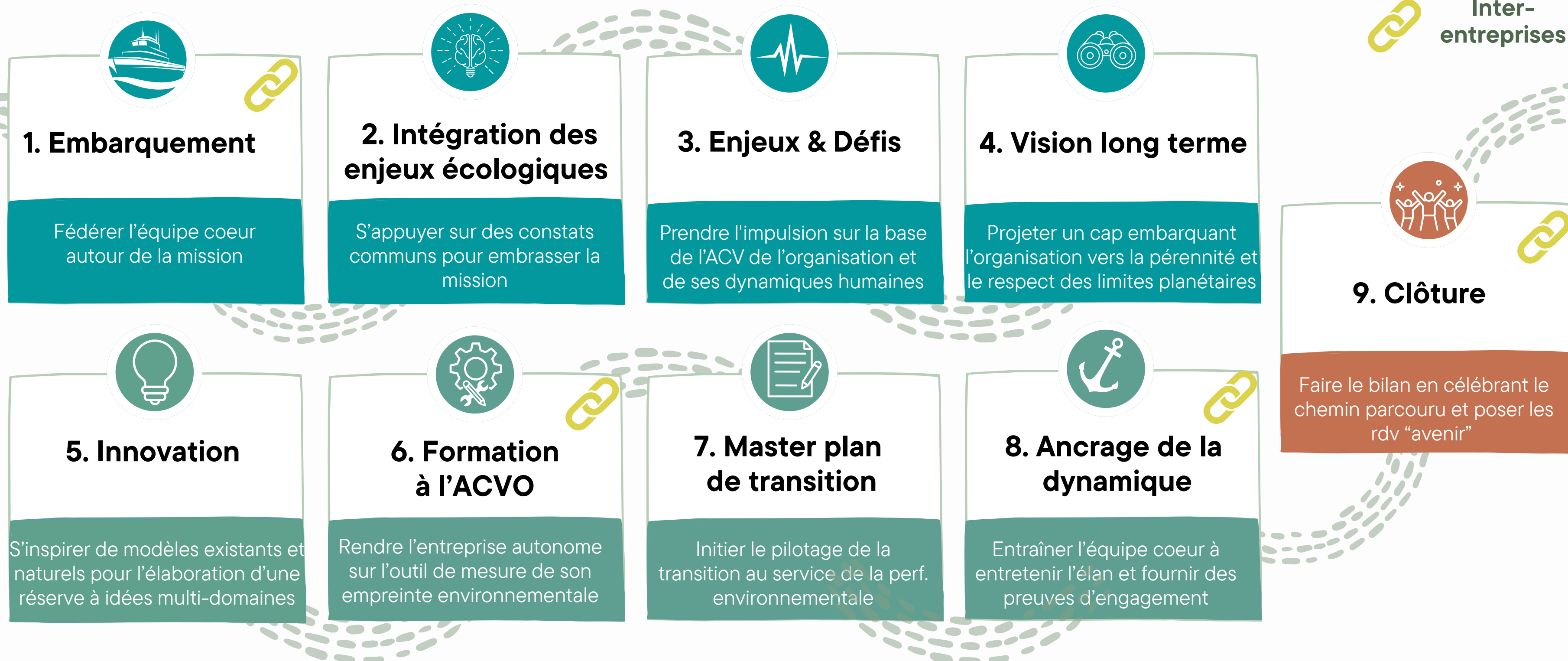
- ACV Organisationnelle
- Mobilisation des collaborateurs et facteur humain
- Innovation inspirée du vivant



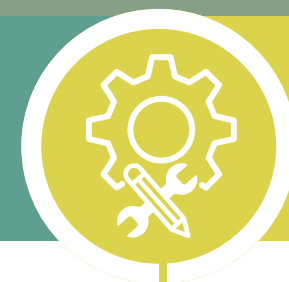
12 mois



Inter-entreprises



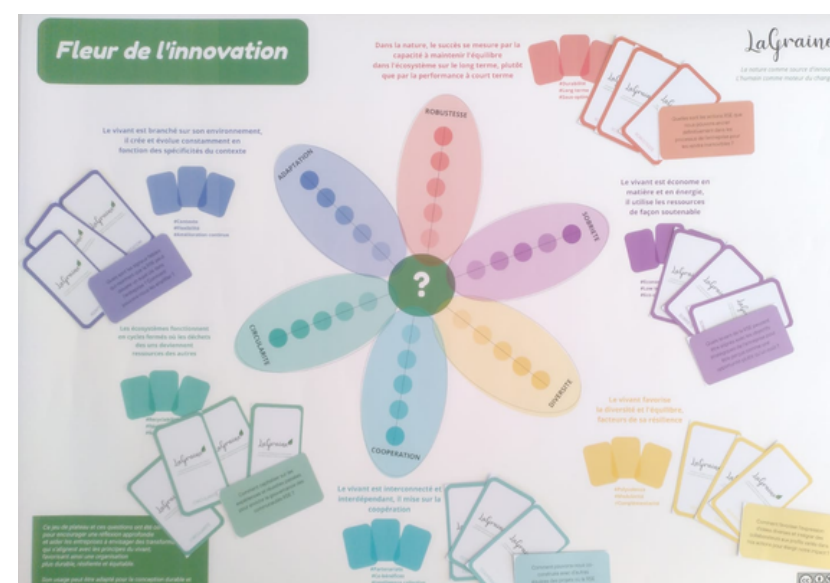
UN OUTIL DE DIAGNOSTIC PUISSANT L'ACV ORGANISATIONNELLE



L'**ACV organisationnelle** permet d'obtenir une vision rationnelle et précise des impacts environnementaux de l'organisation tout au long de sa chaîne de valeur.

Elle va au-delà du seul bilan carbone et permet d'avoir **une vision multicritère sur 16 natures d'impacts** (eau, ressources, pollution de l'air...).

UN OUTIL D'IDEATION "INPIRE PAR NATURE" LA FLEUR DE L'INNOVATION



La **Fleur de l'innovation** permet de découvrir et s'approprier les recettes de durabilité du vivant et tester la robustesse de ses projets et de son organisation.

Conçue telle un serious game, elle encourage une réflexion approfondie et aide les entreprises à envisager des transformations qui s'alignent avec les **principes du vivant**, favorisant ainsi une **organisation plus durable, résiliente et équitable**.

UNE INTEGRATION DES **DYNAMIQUES HUMAINES** POUR REUSSIR LE CHANGEMENT



L'approche humaine développée par La Graine apporte une **réponse concrète aux défis du changement** :

- Comprendre et lever les **freins individuels et collectifs** pour une transition réussie
- Renforcer la **motivation** des parties prenantes.
- Faciliter **l'appropriation** des résultats de l'ACV (interprétation et l'intégration).

Le parcours bénéficie d'une subvention de l'ADEME

Après évaluation de votre dossier par l'ADEME :
Les projets retenus peuvent bénéficier d'un taux de subvention de **60 à 80 %** :



	BUDGET GLOBAL	% PRISE EN CHARGE	RESTE A CHARGE
TPE	45 200 €	80%	9 040 €
PME		70%	13 560 €
ETI / Grands groupes		60%	18 080 €

Les frais de dépenses internes éligibles à hauteur d'un **plafond de 4 800 €** peuvent aussi être financés par la subvention

Engagés *par Nature* !

Modalités et critères pour candidater

Engagés *par Nature* !

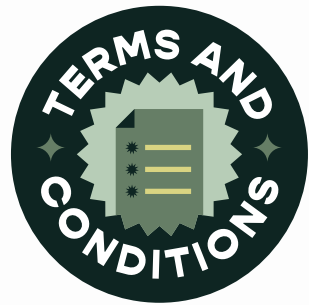
Critères d'éligibilité

LaGraine 



POUR QUI

Entreprises implantées en Pays de la Loire : TPE, PME, ETI ou grands groupes
(périmètre : BU)



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les projets déposés doivent se dérouler sur une période de 12 mois à date de signature du contrat

Les projets sont individuels ou collaboratifs c'est-à-dire pouvant associer des parties prenantes de la chaîne de valeur

Être en mesure de financer le reste à charge précité après soutien de l'ADEME

Le projet de transition écologique de l'entreprise



- La démarche doit avoir une dimension stratégique pour engager une transition globale et systémique vers des modèles d'affaires plus durables.
- Les projets doivent identifier les bénéfices attendus pour l'entreprise et, si possible, les attentes des parties prenantes.
- Les enjeux environnementaux majeurs et les leviers de transformation doivent être clairement pré-identifiés.
- La plus-value du parcours par rapport à la maturité actuelle de l'entreprise doit être démontrée.

L'engagement collectif



- L'entreprise doit témoigner d'une volonté forte de mobiliser ses collaborateurs dans une démarche collective et humaine de transformation.
- Une équipe cœur motivée, disponible et structurée doit être identifiée pour porter la démarche dans la durée.
- La direction doit être pleinement engagée et actrice de la transition.

Les soumissions à cet AMI se feront en **deux étapes** :

Dépôt de candidature auprès de la Graine avant la date butoir du **6 juillet**

- Le dossier de candidature portant sur le profil du candidat, la situation de l'entreprise et le projet d'éco-conception devra être dûment renseigné avant tout dépôt.
- Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet de la Graine
- Les projets seront évalués par la Graine et Sapiologie sur la base des critères d'éligibilité et sélection énoncés dans le présent cahier des charges.
- Les résultats des évaluations vous seront notifiés à compter **du 15 juillet**

Dépôt du dossier auprès de l'ADEME - **Été 2025**

- La demande de subvention fait l'objet d'un dépôt de la part de l'entreprise en amont de l'accompagnement sur l'appel à projet Études d'éco-conception des produits et des services
- Le site de dépôt de l'ADEME est le suivant :

<https://agir.ademe.fr/aides-financieres/2025/etudes-decoconception-des-produits-et-des-services>

La Graine accompagne* les entreprises lauréates lors du dépôt du projet de demande de subvention auprès de l'ADEME.

* Évaluation du périmètre d'étude, conseils et relectures sur les différentes parties : Objectifs généraux du projet, motivations et enjeux, niveau de maturité actuelle et plus-value du projet, description, suivi et planning du projet

AMI

02 juin 2025 - 15 juillet 2025

Ouverture

26 mai

Date limite

06 juillet

Évaluation des candidatures

07 juillet

-

14 juillet

Notification des décisions

15 juillet

DOSSIER ADEME

20 juillet - 15 septembre 2025

Constitution du dossier

A partir du 20 juillet

Dépot de dossier ADEME

1er septembre au plus tard

Accord ADEME

15 septembre au plus tard

PARCOURS “ Engagés par Nature ! ” - Promo 1

Kick Off

15 octobre

Clôture

Fin Juillet

Engagés *par Nature* !

LaGraine 

Un parcours de transition écologique pour renforcer la compétitivité et la durabilité des entreprises

Comment candidater ?



Pour candidater, vous devez dûment
compléter et envoyer le
questionnaire en ligne

[https://forms.office.com/e/
jpHtTYcndH](https://forms.office.com/e/jpHtTYcndH)

en vous référant aux critères
d'éligibilité et de sélection précisés
dans le présent cahier des charges.

Pour toute question, vous pouvez contacter :



Franck Besnier
franck.besnier@lagraine.coach
08 98 66 26 96

La Graine, en partenariat avec Sapiologie, procédera à la sélection des candidats **jusqu'au 15 juillet**

Seules 5 à 6 entreprises seront retenues dans le cadre de cet AMI.

L'annonce des lauréats aura lieu **à compter du 15 juillet**



Société de **conseil** et d'**innovation** en **Transition Ecologique**

Nous soutenons les entreprises dans leurs défis de **compétitivité** et de **durabilité**.

Nous les aidons à s'engager dans une dynamique collaborative autour de la **RSE**, des enjeux **Climat** ou **Biodiversité**, ou encore de **l'économie circulaire**.



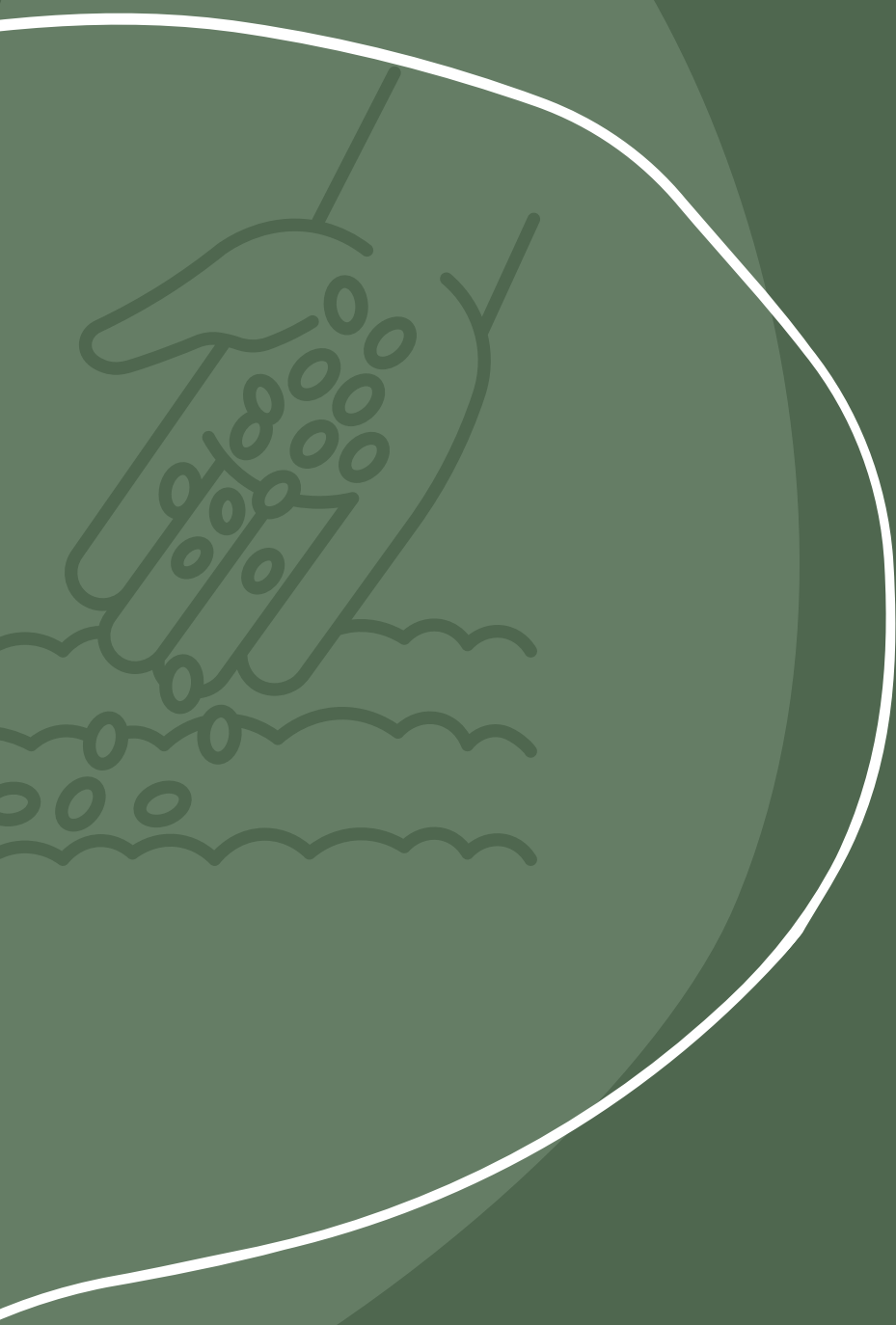
Nantes / Saint-Nazaire



Ils nous font confiance

LaGraine 





LaGraine 